

## CONVENTION RELATIVE A L'ACCUEIL DES ELEVES DE L'ECOLE SUPERIEURE DES METIERS DE L'AERONAUTIQUE

Vu la délibération n°, du Conseil d'Administration du lycée Champollion en date du 3 juillet 2017

Entre les soussignés,

Le lycée Champollion de Lattes, domicilié 20 avenue de Figuières 34973 LATTES, représenté par Madame Marie-Hélène BODILIS, Proviseur d'une part,

Et

L'Ecole Nationale Supérieure des Métiers de l'Aéronautique (E.S.M.A.), domiciliée Aéroport Montpellier Méditerranée CS 10005 34137 Mauguio, représentée par Monsieur Patrick PACALON, Président, d'autre part.

### IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

### **ARTICLE I: OBJET DE LA CONVENTION**

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'accueil des élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année de Bac Pro Système Numérique de l'ESMA au sein du lycée Champollion, au cours de l'année scolaire 2017 – 2018.

#### ARTICLE II: MODALITES D'ACCUEIL

Le lycée Champollion s'engage à accueillir les élèves de l'E.S.M.A. selon le calendrier joint en annexe.

Le lycée Champollion s'engage également à mettre à disposition de l'E.S.M.A. pour la durée de la convention et selon le calendrier joint en annexe, une salle de sciences physiques tous les lundis et une salle d'éducation physique et sportive les mardis.

# ARTICLE III: DISPOSITIONS RELATIVES AU STATUT DES ELEVES ACCUEILLIS

Les élèves de l'E.S.M.A. accueillis au sein du lycée Champollion seront inscrits au sein de l'établissement en qualité d'apprentis. Ils seront soumis aux obligations du règlement intérieur du lycée Champollion, et seront sous l'autorité et la responsabilité du proviseur de l'établissement durant leur présence dans l'établissement.

### **ARTICLE IV: DISPOSITIONS FINANCIERES**

Le lycée Champollion facturera à l'E.S.M.A. l'occupation des locaux au tarif de 30 euros T.T.C. par jour et par salle.

La facturation sera annuelle et basée sur le calendrier joint en annexe.

#### **ARTICLE V: DUREE DE LA CONVENTION**

La présente convention est conclue pour la durée de l'année scolaire 2017 – 2018.

Fait à Lattes, le 4 juillet 2017

Le Proviseur du lycée Champollion

Le Président de l'E.SM.A.

Marie-Hélène BODILIS

Patrick PACALON

La Présidente de la Région

Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Carole DELGA